

Service Psychologie de l'Éducation



05 61 80 49 17

Les psychologues de l'Enseignement Catholique sont des cliniciens qui interviennent dans le champ éducatif en référence au code de déontologie de leur profession. Partenaire de la communauté éducative, il concourt à la qualité du service offert aux élèves dans le respect des personnes et de leur bien-être psychologique.

- Florence BARRAU
- Gisèle PERRODY Coordination ASH
- Johanna TARBESSE

Activités du service

Ecoles maternelles et primaires, Collèges et lycées

- Accompagnement des équipes enseignantes.
- Participation à des équipes éducatives et de synthèse.
- Travail de liaison avec les partenaires extérieurs à l'école.
- Observations en classe.
- Bilans psychologiques individuels de prévention et/ou d'orientation.
- Entretiens d'aide des enfants et de leur famille.

BEP « Besoins Educatifs Particuliers » et ASH « Adaptation et Scolarisation des élèves en situation de Handicap »

- Participation à des équipes de suivi de scolarisation.
- Suivi des projets d'inclusion.
- Liens avec la Maison Départementale des Personnes en situation de Handicap. (MDPH).
- Observations en classe.
- Bilan psychologique individuel d'évaluation et/ou d'orientation.

Protection des mineurs

- Concertation et évaluation avec les établissements et les services extérieurs

Gestion des situations de drames en milieu scolaire

Demandes institutionnelles

- Partenariat avec les chefs d'établissements et les responsables institutionnels
- Recherche et formation